

CREATION DE STRUCTURES D'ACCUEIL DE JOUR DE L'EPSMR (ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE DE LA REUNION) DANS L'EST DE LA REUNION**Contexte**

Avec une population estimée à 845.000 habitants en 2011, La Réunion est le plus peuplé des départements d'outre-mer. Outre la croissance forte de sa population, La Réunion se caractérise par des problèmes de santé liés aux inégalités sociales et à la pauvreté ainsi que par une espérance de vie à la naissance de 2,5 années plus faible qu'en Métropole. Dans le domaine de la santé, La Réunion conserve un retard substantiel par rapport à la Métropole en termes d'équipements sanitaires et médico-sociaux et de densité de professionnels médicaux et paramédicaux.

En ce qui concerne la psychiatrie, La Réunion présente une densité de psychiatres de 1,22 médecin pour 10 000 habitants contre 2,25 en moyenne nationale. Les secteurs psychiatriques sont en outre plus étendus et plus peuplés.

L'offre de soins en psychiatrie est assurée par deux établissements publics, le Groupe Hospitalier Sud-Réunion (GHSR) pour la région Sud et l'Établissement Public de Santé Mentale de La Réunion (EPSMR) pour les régions du Nord, de l'Est et de l'Ouest, et par un établissement privé.

**Finalité**

La finalité du projet est de contribuer à l'amélioration de la santé de la population réunionnaise grâce à un meilleur accès aux soins, dans une logique de rattrapage par rapport aux standards métropolitains.

Descriptif du projet et impacts

L'EPSMR prend en charge la population résidant au sein de la zone géographique allant de Trois-Bassins à Sainte-Rose (soit 482.000 habitants représentant près des 3/5ème de la population réunionnaise). Il dispose au total de 244 lits d'hospitalisation complète, 279 places d'alternatives à l'hospitalisation complète (centres médico-psychologiques, hôpitaux de jour et centres d'accueil thérapeutique...) ainsi que de 28 places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Le centre hospitalier se situe sur la commune de Saint-Paul dans la région Ouest. Des structures externes délocalisées permettent de couvrir la zone relevant de l'EPSMR.

Afin de combler le retard en structures de soins psychiatriques à La Réunion, L'EPSMR a établi un programme pluriannuel d'investissement (PPI) sur la période 2010-2019. Une première tranche de programmation des travaux est prévue pour la période 2010-2014. Ses trois principales opérations concernent la construction de structures extrahospitalières dans le nord-est et l'est de l'île (Bras Panon, Sainte-Suzanne et Saint-André), avec la création de deux hôpitaux de jour pour enfants, de deux hôpitaux de jour pour adultes ainsi que deux centres médico-psychologiques (CMP).

Grâce à l'ouverture de ces nouvelles structures pour l'accueil de jour des patients, 18 places pour enfants et 45 places pour adultes vont être créées. La construction de structures d'accueil de proximité dans le Nord et l'Est du département permettra l'amélioration des conditions d'accueil, de prise en charge et de sécurité des personnes dans le Nord et l'Est de La Réunion.

Financement

L'AFD a accordé en septembre 2011 un emprunt à taux bonifié par l'Etat d'un montant de 10 M€ à l'EPSMR pour le financement partiel des opérations d'investissement prévues dans le cadre de son PPI.

Contacts**AFD Saint-Denis**

44 rue Jean Cocteau
BP 2013
97488 Saint-Denis Cedex – La Réunion

Responsable du secteur public : **Roger CHAN IM**
Tél : 0262 90 00 85 - Email : chanimr@afd.fr

<http://reunion.afd.fr>

développeur d'avenirs durables